

LA CONCEPTION ET LA MAITRISE D'UN BUDGET D'UN ACM

OBJECTIFS

A l'issue de la formation les stagiaires sauront :

- Bâtir le budget prévisionnel d'un accueil de loisir
- Suivre le budget
- Lire un compte de résultat et faire une analyse simple de la situation budgétaire
- Définir une méthode de travail pour récolter tous les éléments pour la constitution des budgets
- Définir le calendrier de travail

CONTENU

Au cours de cette formation les points suivants seront abordés :

- Comprendre le processus de la comptabilité : le plan comptable
- Savoir élaborer un budget prévisionnel et un compte de résultat
- Créer et partager une méthode de travail avec le Pôle Comptable et la trésorière pour récolter tous les éléments financiers
- Savoir analyser un compte de résultat et comparer avec les années antérieures et le prévisionnel
- Découvrir la réalité financière d'un accueil de loisirs : prix de revient, etc...

MODALITES TECHNIQUES ET PEDAGOGIQUES

- Tour de table ou questionnaire de positionnement et attentes
- Méthode pédagogique active et participative
- Evaluation (validation des objectifs) : exercices, mise en situation et pratique
- Documents remis : Aides mémoires, documents

SUIVI ET EVALUATION

- Emargement par les stagiaires et intervenants
- Positionnement en début et fin de formation
- Questionnaire de satisfaction en ligne
- Attestation de fin de formation

CONTACT FÉDÉRATION :

Pôle Formation : formation@famillesrurales85.org
02 51 44 37 92

LES DÉTAILS DE LA FORMATION



Toutes personnes encadrants



de 6 à 10 personnes



Aucun prérequis



1 jour de 7h,
soit 9h00 à 17h00



Véronique CLERJAUD,
Comptable



Fédération Familles Rurales de
Vendée (ou décentralisation sur
un territoire en fonction des
inscriptions)



Jeudi 19 septembre 2024



Tarifs net de TVA :
Réseau : 310€
Hors Réseau : 347 €

Inscription possible jusqu'à 15 jours avant la 1ère date de formation.